



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 23/10/2025

Date d'affichage : 04/11/2025

Certifié exécutoire par réception en
Sous-Préfecture de Limoux le:

L'an **deux mil vingt cinq, le vingt neuf octobre, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, M. Mohammed EL HABCHI, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL, Mme Claudette DUPUY.

Étaient absents excusés : Mme Amandine MORENO, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Christine BINDER, Mme Martine DAFFOS, M. Alain VALETTE.

Étaient absents non excusés : M. Jacques SIMON, M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, M. Sébastien AMOUROUX, Mme Nathalie REBELLE, M. Wilfrid ROQUEFORT.

Procurations : Mme Amandine MORENO en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de M. Pierre CASTEL, Mme Christine BINDER en faveur de M. Claude ESCLOUPIER.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2025-094**

Domaine : 1.1 - Marchés publics

OBJET : MARCHE 25-006 : Approbation de lancement du marché électrique

Vu le Code de la commande publique;

Vu le code Général des Collectivités Territoriales en son article L 1411-3 ;

Considérant qu'un marché a été passé avec Alterna Énergie pour la fourniture d'électricité

Considérant que le marché de fourniture arrive à échéance le 31/12/2025

Considérant la nécessité de renouveler le marché de fourniture.

Considérant que les consommations s'établissent comme suit :

	Consommation pour 3 ans
LOT 1 C5 GRD ENEDIS	59.064 MWh
LOT 2 C5 GRD EQO	2040.66 MWh
LOT 3 C4 GRD EQO	1520.10 MWh

Considérant que le montant total du marché est supérieur à 90 000 € HT et que la délibération MA-DEL-2020-102 ne permet donc pas la signature du Maire par délégation.

Considérant que le délai nécessaire à la mise en place d'un conseil municipal n'est pas compatible avec la volatilité des marchés et que par conséquent, la signature doit être effectuée sous 24h.

Considérant que le marché a été déposé sur la plateforme e-marchespublics.fr et est publié au JOUE et au BOAMP en date du 23/09/2025.

A cet effet, M. Le Président propose au conseil municipal :

- 1- D'approuver l'opération de lancement du marché de fourniture.
- 2- De l'autoriser à attribuer par arrêté le marché public de fourniture électrique.
- 3- D'inscrire les dépenses à la section fonctionnement du budget 2026-2027-2028 aux vues des offres retenues.
- 4- De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation d cette opération.


Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 19 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance,



Mme Nadia PARACHINI.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

M. Pierre CASTEL



2025-094**Identifiant FAST :** ASCL_2_2025-11-03T09-50-17.00 (MI264987592)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20251103-2025-094-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** MARCHÉ 25-006 : Approbation de lancement du marché électrique**Date de décision :** Nov 3, 2025 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2025-094.PDF](#)**Préparé**

Date 03/11/25 à 09:50

Par JORDAN Edouard**Transmis**

Date 03/11/25 à 09:50

Par JORDAN Edouard**Accusé de réception**

Date 03/11/25 à 09:54